FICHE DE SAISINE

RAPPEL:

Le Comité d'Ethique des hôpitaux de Sarreguemines (CEHS) peut être saisi pour donner un avis sur toute question éthique en lien avec la pratique soignante ou le vécu des personnes.

Il n'est pas compétent pour trancher les litiges ou les désaccords institutionnels. Il n'a pas vocation de jugement ou de médiation, mais il peut aider à résoudre des problèmes en proposant des pistes ou des méthodes de réflexion.

Cette saisine sera lue uniquement par le Bureau du Comité d'éthique.

Tous professionnels, étudiants, patients, représentants légaux, proches, médecins, intervenant dans la prise en charge des soins, peuvent saisir le CEHS.

Cette saisine sera réceptionnée par le bureau du comité d'éthique, qui décidera si cette interrogation relève de la compétence du comité d'éthique.

Identité du déclarant :						
Date :						
Nom:	Prénom :	Service :	Profession :			
Tél :	Mail:					
O Demande d'anonymat pour la présentation de cette saisine devant l'ensemble du Comité d'éthique						

Merci de remplir les champs concernés par votre questionnement :

Motif de la saisine :	
Description des faits ou de	
la situation :	
(le plus précisément	
possible, durée, personnes	
concernées, éléments	
cliniques, contexte,)	
Démarches entreprises	
avant cette saisine pour	
tenter de résoudre la	
problématique éthique	
Attentes vis-à-vis de cette	
saisine et délai de réponse	
Eléments complémentaires	
(documents à l'appui de la	

demande, autres	
remarques)	
Accepteriez-vous d'être	
présent(e) lors de la séance	
du comité d'éthique afin	
d'expliciter la situation ?	

Partie réservée au Comité d'Ethique					
Saisine relevant de la compétence du Comité d'Ethique		Avis adressé au demandeur			
o OUI Demandeur informé le :	o NON Demandeur informé le :	Date : Référence de l'avis :			